

LE GRAND EST

- **RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET CRISE SANITAIRE : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LE TERRITOIRE**
- **ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX**
- **ATTRACTIVITÉ ET ÉCONOMIE**



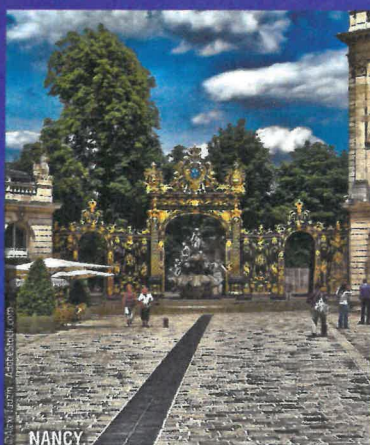
LE PARLEMENT EUROPÉEN À STRASBOURG.



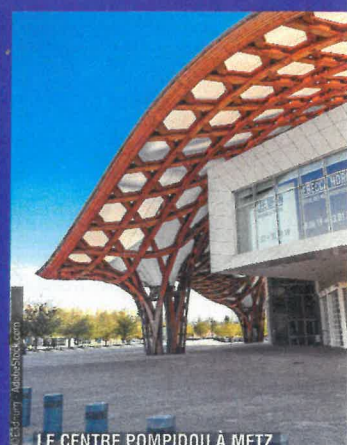
MULHOUSE.



REIMS.



NANCY.



LE CENTRE POMPIDOU À METZ.

Ordre des Experts-Comptables Grand Est : un réseau de professionnels au service de l'économie



© Philippe Stirnweiss

Par **Christian Berthold**,
Président des experts comptables du Grand Est

Fruit de la réforme administrative des régions et du redécoupage de la carte géographique ordinaire, le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est a pris place le 04 décembre avec à sa tête, Christian Berthold. La nouvelle Présidence, qui siège à Strasbourg mais conserve deux représentations territoriales à Nancy et Reims, et le nouveau Bureau élu, portent ensemble les grands enjeux du Conseil de l'Ordre Grand Est.

Créé par l'ordonnance de 1945 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, l'Ordre des Experts-Comptables a pour vocation de gérer et d'animer le plus grand réseau français de professionnels libéraux au service de l'entreprise.

Représenter, défendre, valoriser les professionnels et les accompagner dans leur développement, telles sont les missions que l'Ordre des Experts-Comptables assume quotidiennement tout en demeurant le garant de l'éthique de la profession, aussi bien vis-à-vis des pouvoirs publics que du monde économique. Cette vocation s'exprime par un engagement constant dans l'avenir de la profession : de la formation des jeunes à la maîtrise des grandes évolutions. Partout, l'Ordre des Experts-Comptables répond présent au progrès et à la dynamique du futur.

Réguler, former, promouvoir et représenter

Représenté au niveau national et international par le Conseil Supérieur, l'Ordre des Experts-Comptables trouve écho au cœur des régions à travers les 13 conseils régionaux chargés d'administrer la profession sur leurs territoires. Interlocuteur des différents responsables de l'activité régionale, le Conseil régional constitue l'un des partenaires essentiels de la vie économique et sociale.

Il veille au respect du code de déontologie de la profession, propose une solution de conciliation lors de litiges entre Experts-Comptables et clients, ou entre confrères, et lutte contre l'exercice illégal de la profession. Le Conseil régional de l'Ordre organise et assure le contrôle qualité des Experts-Comptables en veillant au respect des normes professionnelles édictées. Il accompagne par ailleurs les Experts-Comptables stagiaires en assurant le bon déroulement des stages et en aidant les jeunes diplômés à s'insérer dans la profession. Tout au long de leur exercice professionnel, l'Ordre accompagne également les Experts-Comptables en leur apportant conseils et offre de formation.

Expert-Comptable : une profession méconnue

De l'établissement des comptes annuels au conseil en matière de gestion, de droit des affaires, de droit fiscal, de droit social ou encore de conseil à l'export, l'Expert-Comptable est le conseil permanent du chef d'entreprise. Il intervient dans de nombreux domaines et dispose d'une vue globale de l'entreprise. Il se positionne ainsi comme le partenaire du dirigeant qu'il conseille dans ses choix stratégiques pour améliorer les performances de sa structure et développer sa rentabilité.

« Aujourd'hui, en particulier avec la crise sanitaire et la profusion des aides

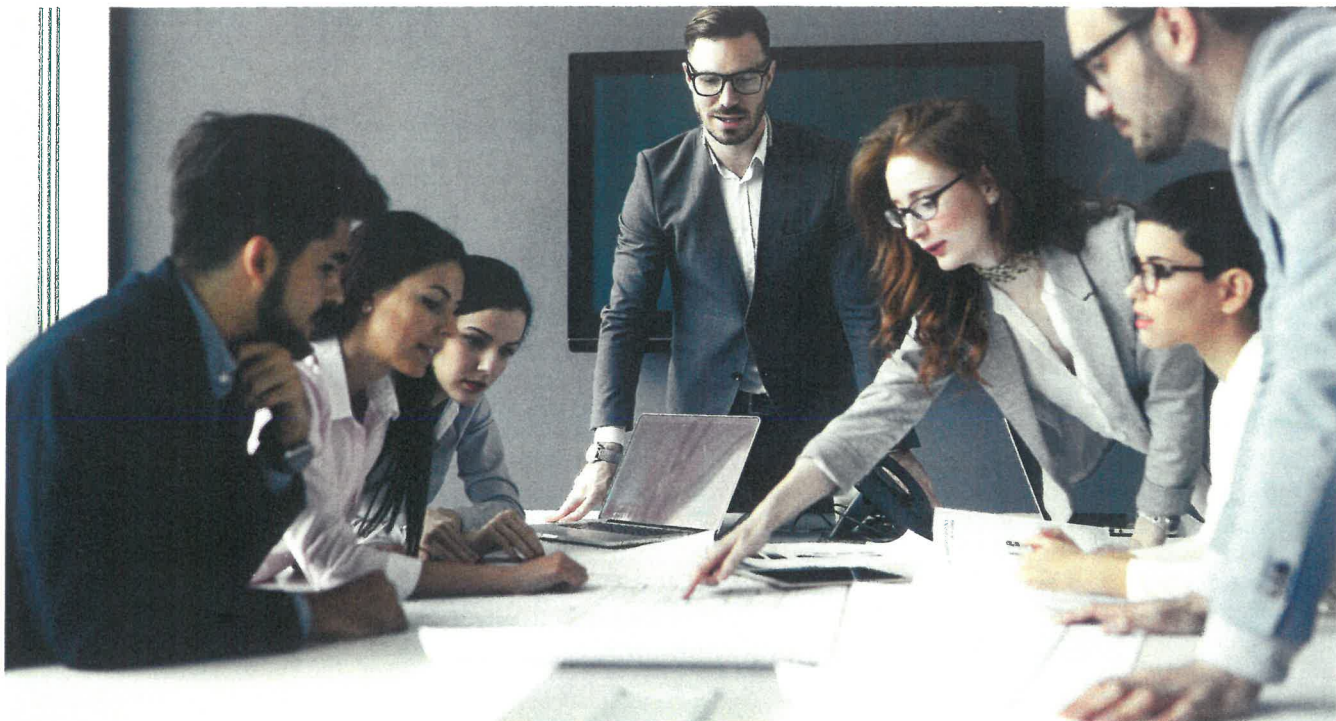
associées, nous devons expliquer à nos clients, les accompagner, les soutenir. Nous sommes des traducteurs et des amortisseurs » indique Christian Berthold, Président du CROEC Grand Est.

Une mission qui nécessite, pour l'Expert-Comptable, la parfaite compréhension du fonctionnement de chaque entreprise qu'il accompagne, les contraintes liées à son activité et les objectifs poursuivis par sa direction. Tout en respectant une déontologie rigoureuse, l'Expert-Comptable suggère à son client toutes les options bénéfiques pour son entreprise.

Au cœur de toutes les décisions, l'Expert-Comptable apporte également des réponses ponctuelles adaptées aux différents événements de la vie de l'entreprise.

Fusion des régions : l'OEC sur la route du Grand Est

Dans le Grand Est, c'est au terme d'une campagne intense et motivée par l'envie de continuer à porter la profession à travers les travaux qui ont été entamés sur la dernière mandature des trois anciennes régions que le nouveau Président, Christian Berthold, Expert-Comptable et ancien Président du Conseil de l'Ordre d'Alsace, s'est installé aux côtés d'un tout nouveau Bureau, le 04 décembre dernier. Composé de 30 consœurs et confrères, c'est une équipe dynamique et unie, forte d'expériences et de profils variés, qui



© NDABCREATIVITY - AdobeStock.com

▶▶ entend s'investir pour l'institution, la promotion et le développement de la profession dans un format Grand Est.

« Nous devons réussir la construction du Conseil Régional Grand Est, tout en développant le lien et la proximité avec nos consœurs et confrères, avec les jeunes pour la promotion de nos métiers et avec les acteurs économiques et institutionnels de la région pour asseoir la reconnaissance de notre belle profession. » souligne Christian BERTHOLD, donnant le ton de la mandature.

Les axes de travail du Conseil de l'Ordre Grand Est

Implication et proximité

Le CROEC Grand Est entend redoubler d'implication pour la reconnaissance du rôle de l'Expert-Comptable en tant qu'acteur local au service de l'économie et des entreprises, mais aussi pour renforcer le lien de proximité entre consœurs et confrères et garantir un service de qualité sur l'ensemble du territoire, en matière de formation et d'accompagnement aux évolutions juridiques et sociétales de la profession.

Attractivité, jeunesse et reconnaissance de la profession

Relationnel, conseil mais aussi aspect juridique, l'expertise-comptable va au-delà des chiffres et l'éventail des missions de la profession, souvent ignorées, gagnerait à être connu des étudiants pour casser les idées reçues. Pour cela, le Conseil régional Grand Est s'appuiera sur l'engagement des jeunes inscrits au Tableau, porte-paroles de leur expérience auprès de la nouvelle génération.

Il s'agit aussi de prolonger le développement des liens tissés avec les acteurs économiques du Grand Est et les institutions représentatives de l'Etat, une attache incontournable dans la reconnaissance de l'utilité de la profession au quotidien auprès des entreprises, mais

aussi et surtout en temps de crises économiques.

Evolution numérique, accompagnement et nouveaux outils

La digitalisation croissante de la société et le passage à l'obligation de facturation numérique, en cours de mandat, inviteront l'équipe à poursuivre ses travaux sur l'accompagnement des consœurs et confrères dans la culture numérique, au travers d'actions de formation et de sensibilisation. Une nécessité et un moyen, aussi, d'attirer les nouveaux talents et les nouvelles compétences en cabinets, grâce aux outils de communication à distance et aux outils de production numérique qui permettent de gagner en efficacité et de moderniser la profession. ■

LES CHIFFRES EN GRAND EST

- 1 453 Experts-Comptables
- 1 407 Sociétés d'expertise comptable
- 464 Experts-Comptables stagiaires
- 111 Associations de Gestion et de Comptabilité